



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Préavis N° 09/2007 relatif aux comptes 2006
du Fonds Culturel Riviera.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 2 juillet 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 09/2007, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'adopter les comptes 2006 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 2 juillet 2007.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Guy Marti

La secrétaire

Valérie Wullemin

St-Légier-La Chiésaz, le 5 juillet 2007